

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel



Permanent Inter-State Committee f-r
Drought Control in the Sahel

CILSS

Secrétariat Exécutif

PROGRAMME MAJEUR "POLITIQUE GRN/LCD"

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
LOCAL AU SAHEL**

PADLOS

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

**COMITÉ DE PILOTAGE
OUAGA, 12 - 16 OCTOBRE 1998**

INTRODUCTION

Ce document vient en complément de celui du programme Triennal 1999 à 2001. Il présente le rapport d'activités 1998 et le Programme d'activités détaillé 1999 afin de fournir aux personnes intéressées par plus d'informations et des détails sur les objectifs, les résultats attendus et les activités.

Le PADLOS qui a effectivement démarré ses activités en 1996 a porté ses efforts dans la mobilisation et le renforcement des acteurs sociaux mais aussi d'améliorer les connaissances sur les problématiques foncières et la décentralisation afin d'asseoir les bases d'un dialogue et d'une concertation permanentes et productifs pour une gestion durable des ressources naturelles.

Durant la première année, l'effort a surtout porté sur l'accréditation du projet et l'implantation de ses activités. Au cours de deux dernières années, l'accent a été mis sur le renforcement des dynamiques déjà créées (plate-formes paysannes, Réseau des Femmes Sahéliennes) mais aussi de valoriser et de capitaliser les expériences acquises à travers la publication des ouvrages, des actes de conférences, la constitution d'une base de donnée, etc. Sur la base des leçons tirées de l'exécution du projet quelques axes majeurs pour le programme GRN futur ont été dégagés.

Le présent rapport fait état des activités menées en 1998, analyse les écarts et tire les conclusions avant d'aborder le programme d'activités pour 1999 ainsi que le plan d'opération.

I - RAPPORT D'ACTIVITES 1998

Au cours de cette année les activités du PADLOS ont porté sur la consolidation des activités menées au cours des années 1996 et 1997 avec un accent particulier sur la recherche d'une plus grande synergie entre les activités du Projet. C'est ainsi qu'il a été prévu de mettre un accent particulier sur les axes suivants : **La mobilisation des groupes sociaux, le renforcement des capacités internes des groupes sociaux, l'appui à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire et le Suivi - Evaluation des activités du projet.**

Le présent rapport fait le bilan des activités réalisées au regard du programme d'activités et du budget adopté par le Comité Technique et de Gestion des Projets.

Il faut préciser que le budget du PADLOS adopté par le Comité Technique et de Gestion des projets a été amputé de 25% en cours d'exécution, suite à la décision de la GTZ de réduire son appui au CILSS. Aussi le PADLOS a-t-il procédé à un réajustement des activités programmées.

A - LES ACTIVITES TECHNIQUES

A1 - MOBILISATION DES GROUPES SOCIAUX

L'objectif visé par cette activité est de consolider les dynamiques en cours à travers une meilleure structuration des organisations de producteurs, de femmes et des membres du réseau sur le foncier et la décentralisation en vue d'aboutir à la mise en place d'organisations pertinentes susceptibles de jouer un rôle conséquent dans la gestion des ressources naturelles.

RESULTAT 1. La mobilisation des groupes sociaux dans le processus de prise de décision les concernant est effective

a) les activités programmées :

A11. Appui à la structuration de la plate forme paysanne du Sahel

A111. Niveau national

Le PADLOS a apporté un appui financier et technique à la mise en place des coordinations nationales des organisations paysannes du Burkina Faso et du Niger et de la Guinée Bissau par le financement du forum constitutif et la rédaction des actes juridiques de création.

Au Cap-vert, au Mali, au Tchad et au Sénégal le PADLOS a également financé les budgets de fonctionnement et d'équipement des coordinations nationales dans l'attente que ces structures puissent se prendre en charge.

En Guinée Bissau le PADLOS a financé les activités de base à travers l'identification des organisations paysannes et la concertation locale.

A112. Niveau régional

Le 1er Comité d'orientation de la plate forme paysanne s'est tenue à Niamey courant mars 1998 en marge de l'atelier de formation en planification stratégique organisé par le PADLOS a l'intention des groupes sociaux (paysans et femmes).

L'ordre du jour de ce comité a porté sur l'examen des rapports d'activités, la redynamisation des coordinations nationales, et le renouvellement de la coordination régionale.

La comité d'orientation recommande que désormais ne seront admises au sein de la plate forme régionale que les organisations nationales officiellement reconnues et disposées à adhérer aux objectifs de la plate forme et qui s'acquitteraient préalablement de leurs cotisations.

Un appel a également été lancé aux plates formes nationales afin qu'elles se mettent à jour de leurs cotisations et droits d'adhésion avant la prochaine réunion du comité d'orientation à laquelle ne seront admis que les représentants des plates formes à jour.

A l'issue de ce comité, Madame Sanné Zeinabou de Gambie a été désignée au poste de coordinatrice régionale.

Le deuxième comité d'orientation se réunira en novembre 1998 à Dakar en marge de la rencontre africaine des organisations paysannes.

A12. Appui à la mise en place d'un réseau foncier et décentralisation

Les activités programmées pour l'année 1998, à savoir l'élaboration d'un document de base, et la tenue d'une réunion constitutive n'ont pu être réalisées en raison de contraintes budgétaires.

A13. Appui à la mise en place du Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA)

A131. Niveau national

** Mise en place des coordinations nationales*

Des accords de financement ont été passés entre le CILSS et les autorités compétentes des pays membres en vue d'apporter un appui à la mise en place et au fonctionnement des coordinations nationales du REFESA.

Quatre pays (Mali, Niger, Tchad, Gambie) ayant signés les accords de financement ont déjà bénéficié de l'appui financier du projet en vue de la mise en place formelle des coordinations nationales du REFESA.

A132. Niveau régional

** Réunion statutaire*

Le REFESA a tenue courant mars 1998 sa réunion statutaire à Niamey en marge de l'atelier de formation en planification stratégique organisé à leur intention par le PADLOS.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur :

- l'examen du compte rendu des activités de la coordination régionale
- l'exercice Sahel 21 "le REFESA face aux enjeux de la mise en oeuvre des résultats de Banjul
- les questions statutaires
- la synergie entre le REFESA et la Plate forme paysanne du Sahel

De l'analyse des contraintes du REFESA et des recommandations issues de cette réunion on retiendra la nécessité pour le REFESA d'améliorer la communication entre les différentes coordinations ; la réduction de la durée du mandat de la coordination régionale de deux ans à un an ; la réduction des droits d'adhésion ; et le choix de trois domaines comme priorité sur les cinq domaines d'orientation retenus lors du forum des sociétés civiles à Banjul.

- * *La reconnaissance juridique du REFESA est acquise*
- * *Un projet de dépliant sur le REFESA a été conçu en collaboration avec le PRISME , il sera finalisé et envoyé dans les différents pays pour observation.*
- * *Un compte a été ouvert au niveau régional pour recevoir les cotisations et droits d'adhésion des membres du réseau.*

b) Analyse des écarts entre activités programmées et réalisées

- Au plan national et pour ce qui est de l'appui à la structuration de la plate forme paysanne, la Mauritanie est le seul pays à n'avoir pu recevoir un appui du PADLOS en raison du non envoi d'un programme d'activité faisant ressortir les objectifs, les activités et les résultats visés malgré les multiples rappels faits à la coordination provisoire actuelle de la plate-forme paysanne
- La mise en place d'un réseau sur le foncier et la décentralisation a été ajournée.
- Les contraintes financières du projet et la lenteur administrative sont à l'origine des retards mis pour la tenue des réunions constitutives des coordinations nationales du REFESA et la finalisation des plans d'actions nationaux et régional.

A2 - LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES GROUPES SOCIAUX

Il s'agit pour le projet de maintenir l'appui conseil aux groupes sociaux pour renforcer leurs capacités institutionnelles et juridiques à travers l'information et la formation.

RESULTAT 2. Les capacités internes des groupes sociaux sont renforcées

a) Les activités programmées

A21 - L'information

A211. Appui à la collecte d'information

Il s'agissait pour le projet d'aider la plate forme paysanne et le REFESA dans la recherche d'informations sur leurs partenaires potentiels (bailleurs de fonds, ONG, structures de formation).

Les termes de références sur la collecte d'informations ont été élaborés. Le recrutement du consultant est en cours. L'étude démarrera au cours du 1er trimestre 1999.

Par ailleurs une fiche de collecte d'information sur les organisations membres du REFESA a été élaboré et distribué aux différentes coordinations. La collecte d'information sur cette fiche devrait permettre d'améliorer les connaissances sur les organisations membres du REFESA et également enrichir la base de données du projet.

A212. Elaboration d'un recueil de textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des ressources naturelles et de décentralisation

Le projet prévoyait d'élaborer et d'analyser un recueil contenant les principaux textes législatifs et réglementaires régissant les ressources naturelles et la décentralisation. L'activité a été ajournée suite aux contraintes budgétaires évoquées.

A22. La formation

A221. Appui à l'élaboration d'un plan d'action

Cette activité qui devait faire suite à la collecte d'informations sur les partenaires et à l'atelier de planification stratégique n'a pu être réalisée. Les termes de référence ont été élaborés. Mais pour des raisons financières les consultants n'ont pu être recrutés.

A222. Atelier régional sur les techniques de négociation et la planification stratégique

L'objectif visé à travers l'organisation de cet atelier est de renforcer les capacités des membres de la plate forme paysannes et du REFESA. L'atelier qui s'est tenue à Niamey au Niger au mois de mars 1998 a vue la participation d'une quarantaine de membres du REFESA et de la plate forme paysanne. La formation a été assurée par l'IRED et financé par le PADLOS. A l'issue de la formation chaque pays a esquisisé un plan d'action qui doit être finalisé dans les pays avec l'appui d'une personne ressource à la charge du PADLOS.

A223. Atelier régional sur "décentralisation et renforcement des capacités locales au Sahel"

Cet atelier s'est tenu à Bamako (Mali) du 23 au 25 mars 1998.

Son objectif général était de dégager les implications pratiques des résultats d'une série d'études initiées par le CILSS et le Club du Sahel en formulant notamment des perspectives d'action permettant de promouvoir les capacités locales au Sahel.

L'atelier a regroupé une cinquantaine de personnes comprenant des représentants de structures nationales de décentralisation, de services techniques, d'organisations de base, des cadres du CILSS et du Club du Sahel ainsi que des partenaires au développement. Les travaux de l'atelier ont débouché sur la définition d'orientations visant à promouvoir les capacités locales au Sahel.

Les principales orientations dégagées sont notamment :

- la nécessité d'assurer une articulation entre les schémas de décentralisation mis en oeuvre par les états et les mouvements de prise de responsabilité qui s'opèrent à la base
- l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire favorable à la prise de responsabilité des populations dans la gestion de leurs ressources
- la mise en oeuvre d'actions de formation tendant à la valorisation des ressources locales et à l'accroissement des capacités des services de l'état à mieux jouer leur rôle de formateur, de catalyseur et d'arbitre
- la mise en place d'un réseau sur le renforcement des capacités locales au Sahel.

A224. Appui à la réflexion aux thèmes fédérateurs

Cette activité a été réalisée principalement dans les pays. L'objectif visé est d'apporter un appui aux groupes sociaux dans l'organisation des campagnes d'informations et des débats sur des thèmes communs tels que la décentralisation, la convention internationale sur la désertification.

Cinq pays (Cap vert, Mali, Burkina, Tchad, Sénégal) ont bénéficié d'un appui dans le cadre des campagnes d'information sur la CCD. Les fonds ont été mobilisés auprès des bailleurs de fonds bilatéraux.

A23. Capitalisation des expériences

L'objectif visé est de collecter les informations sur les expériences intéressantes en matière de GDRN et de les mettre à la disposition des groupes sociaux pour servir de source d'inspiration

A231. Voyages d'études

Cette activité devait permettre aux femmes du Burkina de s'imprégner de l'expérience des femmes du Mali en matière de promotion de la femme et de décentralisation.

Cette activité a été ajournée du fait que la demande du Burkina n'a pas été actualisée en cours d'année.

A232. Etude de cas sur la communication sociale

La formulation du projet sur la communication sociale a été réalisée en collaboration avec le CRDI. Un expert chargé du dossier a été recruté. L'étude a démarré au Cap Vert courant octobre 1998.

A233. Etude de cas sur les savoir faire locaux

Cette étude a été réalisée au Cap Vert, au Niger et au Burkina en collaboration avec le PASP sur financement du secrétariat de la CCD.

A234. Etude femmes et Instance de décision

L'étude a été réalisée au Sénégal. Les conclusions de l'étude serviront de document de travail pour l'atelier régional sur femme et instance de décision qui se tiendra à Dakar en novembre 1998.

A235. Atelier régional femme et instance de décision

L'atelier prévue pour le courant du mois novembre 1998 est en préparation. Les contributions des pays à cet atelier sont attendues pour la synthèse régionale qui sera le document de base de l'atelier.

A236 . Etude sur la gestion décentralisées des ressources naturelles en Mauritanie

L'initiation de ces études en Mauritanie s'inscrit dans la suite logique de celles déjà réalisées au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal et participe à l'identification et à la promotion d'expériences pertinentes en matière de gestion des ressources naturelles et de gestion des terroirs en vue d'orienter l'élaboration de lois sur la décentralisation intégrant les préoccupations des acteurs à la base.

Cette étude ainsi que celles du Niger et du Tchad seront éditées en ouvrage.

b) Analyse des écarts entre activités programmées et réalisées

- Le recueil des textes prévu pour cette année n'a pu être réalisé en raison des contraintes budgétaires pour le recrutement des consultants nationaux. L'activité sera intégrée dans la réflexion sur les observatoires sur le foncier.
- Le PADLOS avait programmé d'apporter un appui aux groupes sociaux dans l'élaboration des plans d'action nationaux suite à la formation en planification stratégique qui a été organisée à leur intention. Cet appui qui devait se traduire par la mise à disposition de personnes ressources n'a pu se faire faute de financement.

A3 - CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Les activités prévues visent à appuyer les Etats à pouvoir élaborer et vulgariser des textes législatifs et réglementaires conséquents en matière foncière et de décentralisation et à pouvoir se doter d'observatoires sur le foncier.

RESULTAT 3. Un appui est apporté pour l'élaboration des cadres législatifs et réglementaires adaptés

a) **Les activités programmées**

A31. Appui aux actions de réformes foncières et décentralisation

A311 Etude femmes et sécurisation foncière

Cette étude n'a pas été réalisée par le PADLOS du fait qu'elle avait été également programmée par les Pays-Bas. Le PADLOS a toutefois apporté une contribution technique à sa réalisation (élaboration TDR). Le rapport n'est pas encore disponible.

La même étude sera réalisée au Tchad en collaboration avec la FAO. Le Tchad a déjà envoyé les termes de références au PADLOS pour observations.

A312. Appui au processus d'élaboration d'une nouvelle loi foncière en Guinée Bissau

Les activités prévues dans ce cadre et qui portaient notamment sur l'élaboration des projets de textes et leur vulgarisation n'ont pas pu être réalisées à cause des troubles intervenus en Guinée Bissau.

A32. Appui à la mise en place des observatoires

Les efforts ont essentiellement porté sur la mise en place des observatoires nationaux du foncier, activité charnière du volet foncier au titre du programme de travail 1998.

A321. Appui à la mise en place de l'observatoire national du foncier du Tchad

Le Tchad a été le tout premier pays à donné suite à la recommandation du Colloque de Saint-Louis relative à la nécessité de mettre en place un observatoire national du foncier au niveau des différents pays membres du CILSS.

Un avant-projet de document d'observatoire du foncier a été ainsi formulé par l'Université de N'Djaména et transmis par les autorités compétentes du Tchad au Secrétariat Exécutif du CILSS.

Au cours du mois de février, une mission d'appui - conseil comprenant l'Expert Foncier / Législation et une consultante internationale s'est rendue au Tchad en vue d'affiner le projet de document d'observatoire.

Cette mission s'est notamment articulée autour d'une série de rencontres avec différents acteurs impliqués dans la gestion du foncier (Services techniques et administratifs, structures de formation et de recherche, membres de la société civile, partenaires au développement) et sur des visites de terrain.

La dite mission a été l'occasion de mesurer l'intérêt élevé accordé au projet d'observatoire du foncier au Tchad par tous les acteurs du développement y compris par les plus hautes autorités du pays.

Une seconde mission a été effectuée à N'Djaména du 06 au 15 mai 1998 en vue d'appuyer la partie tchadienne dans la préparation de l'atelier national de lancement de l'observatoire du foncier. Le travail au cours de cette mission a notamment porté sur la finalisation du projet de document d'observatoire et sur la définition des thèmes de discussions et des modalités d'animation.

L'atelier national de lancement de l'observatoire du foncier du Tchad s'est tenu à N'Djaména du 08 au 11 juin 1998. Il s'agissait du premier atelier du genre depuis le Colloque International sur le foncier (Saint - Louis, avril 1997) qui a dégagé une nouvelle vision d'observatoire du foncier au Sahel.

L'objectif général de cet atelier était d'élaborer de manière participative et consensuelle les termes de référence de l'observatoire du foncier du Tchad.

L'atelier a regroupé une soixantaine de participants comprenant notamment des représentants de différentes structures étatiques, para - étatiques et privées impliquées dans la gestion des ressources naturelles au Tchad ainsi que des délégués en provenance des autres pays membres du CILSS.

Les travaux de l'atelier ont permis d'adopter de manière participative et consensuelle les principes fondamentaux de l'observatoire du foncier au Tchad.

Ainsi, au plan scientifique et technique, l'atelier a dégagé des activités indicatives et préconisé l'élaboration d'un plan d'action précisant les grandes orientations de l'observatoire, les actions prioritaires, la méthodologie et les modalités de mise en oeuvre.

Au plan institutionnel, le montage adopté s'articule autour d'un dispositif léger, souple et opérationnel comprenant notamment un maître d'ouvrage et un maître d'oeuvre. Le maître d'ouvrage sera constitué par un comité directeur représentatif de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du foncier au Tchad.

L'Université de N'Djaména a été identifiée pour être chef de file de la maîtrise d'oeuvre qui doit impliquer l'ensemble des compétences nationales en matière foncière.

Il a été également recommandé de consacrer la création de l'observatoire par un acte juridique, en l'occurrence un décret.

Au plan du financement, les mécanismes adoptés mettent en avant les capacités de l'observatoire à vendre ses services pour générer des ressources. Le financement devrait provenir essentiellement de fonds alloués sur la base de protocoles d'accord conclus avec des partenaires au développement et de fonds relatifs aux prestations de services effectués au bénéfice de projets de développement.

A322. Appui à la mise en place de l'observatoire du foncier au Niger

L'appui au Niger s'est traduit par la visite d'une première mission au mois de février dont l'objectif était de faire le point avec le Comité National de Suivi des recommandations du Colloque de Saint - Louis et de lancer le processus de mise en place d'un observatoire du foncier au Niger.

Suite à cette mission marquée notamment par une séance de travail avec les membres du Comité National de Suivi des recommandations du Colloque de Saint -Louis et par une audience accordée par le Secrétaire Général adjoint du Ministère de l'Agriculture, la partie nigérienne a réagi positivement par la formulation d'un avant - projet de document d'observatoire national du foncier au Niger qui a été transmis au CILSS pour étude.

A323. Appui à la mise en place d'un observatoire national du foncier au Burkina Faso

Le Burkina Faso est avec le Tchad et le Niger, l'un des trois pays initialement présélectionnés pour commencer cette année le processus de mise en place des observatoires nationaux du foncier.

Suite à plusieurs rencontres informelles et à un travail d'identification des structures intervenant en matière foncière au niveau du Burkina, une réunion de concertation sur la mise en place d'un observatoire national du foncier s'est tenu le 16 juillet à Ouagadougou. Elle a regroupé des représentants de départements ministériels, d'institutions de recherche, de projets de développement, d'organisations de base, d'ONG et de partenaires au développement impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

Cette réunion a abouti aux principaux résultats suivants :

- mise en place d'un comité restreint de pilotage
- information des autorités sur le processus en cours
- élaboration d'une esquisse de document de projet d'observatoire du foncier
- organisation d'une deuxième réunion informelle

b) Analyse des écarts entre activités programmées et réalisées

Les activités programmées pour ce résultat ont été globalement réalisées.

Le PADLOS n'a pu apporter son appui à la Guinée Bissau pour l'élaboration des réformes en raison de la situation difficile (mutinerie) qui y prévaut.

B - LES ACTIVITES DE COORDINATION

A 4 - LE SUIVI EVALUATION DES ACTIVITES DU PROJET

L'objectif visé était de mettre en place un système simplifié de suivi évaluation des activités et de l'impact du projet.

RESULTAT 4. Un système de suivi - évaluation est mis en place

a) Les activités programmées

A41. Organiser le suivi

A411. Mission d'appui IRG

Une mission de consultation IRG/USAID est intervenue pour appuyer le PADLOS dans la mise en place d'un système de suivi d'impacts du projet. Les recommandations faites à l'issue de la mission, orientent l'équipe sur la conception des outils de collecte de données de suivi d'impact du Projet.

La deuxième étape de la mission du consultant prévu courant novembre 1998 devra permettre de rendre opérationnelle les outils élaborés pour l'évaluation de l'impact du projet.

A412. Elaboration des fiches et questionnaires pour le suivi évaluation

Les fiches et questionnaires élaborés par l'équipe du projet ont été améliorés avec l'appui du consultant IRG.

Les questionnaires d'évaluation des réunions sont utilisées aux rencontres. Les dépouillements ont été faits et les réponses permettent au projet d'améliorer ses prestations.

S'agissant des fiches de collecte de données, elles ont été élaborées en conformités avec les éléments de la base de données. Elles seront envoyées aux partenaires du projet en vue de la collecte des informations.

A43. Crédation d'une base de données PADLOS

Exploitation d'un système d'information sur base de donnée

Dans le souci d'une amélioration du système d'information du projet, un logiciel de base de données conçu avec l'appui d'un informaticien a été installé. Des fiches d'enquête ont été élaborés en vue de collecter les informations pour la base de données.

Un guide de remplissage des fiches a également été conçu pour faciliter l'utilisation des fiches d'enquête.

La base de données ne sera opérationnelle qu'à l'issue de la saisie des informations collectées.

A44. Production et diffusion des documents

Deux ouvrages ont été édités. Il s'agit des actes du colloque de St Louis sur les enjeux du foncier et de la gestion décentralisée des ressources naturelles au Niger, Tchad et Mauritanie en cours d'édition.

Les ouvrages édités par le projet sont diffusés par le canal des librairies moyennant une commission, et également lors des rencontres organisées par le PADLOS.

Les rapports et comptes rendus des rencontres organisées par le projet sont diffusés régulièrement.

A45. Redynamisation des Points focaux du PADLOS

Suite au recommandations du Comité technique et de gestion des projets de responsabiliser d'avantages les points focaux, le PADLOS a élaborer des termes de références en vue de mieux préciser les tâches qui leur seront confiées.

Cette activité sera finalisée à l'issue de la réorganisation du Système CILSS.

A46. Autres activités de coordination

- Participation du PADLOS aux réunions du PM/GRN dans le cadre des préparatifs du plan triennal 1999-2001
- Participation du PADLOS à la mission circulaire des programmes majeures au Niger et au Tchad .
- Participation du PADLOS à la conférence Internationale sur le thème "Femmes Africaines et Développement Economique : Investir dans le futur" organisé par la CEA et qui s'est tenue à Addis-Abeba du 28 Avril au 1er Mai 1998.

Cette rencontre visait quatre objectifs :

- partager les expériences de politiques publiques qui ont réussi d'une part, et d'autre part orienter les ressources vers des investissements dans lesquels la participation des femmes a eu des retombées sociales importantes
- tirer des leçons stratégiques des programmes qui ont contribué à la mise en oeuvre de la plate forme de Beijing
- échanger sur les meilleures pratiques et en tirer des modalités pour élaborer des programmes d'action au niveau des pays

- développer des partenariats pour mettre en oeuvre les actions recommandées par la conférence.
- Participation du PADLOS à la préparation de la IVème Consultation technique sur le pastoralisme

Le PADLOS a pris part aux différentes activités de préparation de la IVème Consultation technique sur le pastoralisme en tant que membre du Comité Local d'Organisation (C.L.O) qui comprenait également l'UNSO, le PRASET, l'UEMOA, le CEBV et le Ministère des Ressources Animales / Burkina.

Les objectifs de cette IVème Consultation technique étaient les suivants :

- revoir les principaux éléments du nouveau paradigme en matière de développement pastoral en mettant l'accent sur les principaux aspects : la viabilité micro-économique des systèmes pastoraux et leur contribution à l'économie nationale et les perspectives de la gestion des ressources animales ;
- diffuser et évaluer les expériences locales récentes de gestion des ressources naturelles en milieu pastoral ;
- être un forum facilitant les contacts formels et informels et les échanges d'expériences entre les projets, les associations locales, les représentants gouvernementaux et les bailleurs de fonds.

b) Analyse des écarts entre activités programmées et réalisées

L'évaluation externe du PADLOS prévue pour le dernier trimestre de l'année n'a pu être réalisée. Toutefois l'équipe du PADLOS a prévu d'élaborer d'ici la fin du projet, un document qui donne un aperçu du bilan opérationnel du projet afin de tirer les leçons de l'expérience vécue et dégager les perspectives.

C - CONCLUSION

La restriction budgétaire, la faiblesse de la mobilisation des ressources financières intervenues en cours d'année et l'attentisme des groupes sociaux ont été les contraintes majeures dans l'exécution des activités programmées.

Néanmoins les activités menées ont permis d'atteindre des résultats satisfaisants qui concourent à la consolidation des acquis suivants :

- une amélioration des connaissances des organisations paysannes, la consolidation de la plate forme paysanne qui est devenue une réalité dans les pays membres du CILSS

- une identification et une analyse des expériences en matière de gestion décentralisée des ressources naturelles et des échanges d'expériences entre les commissions nationales de décentralisation
- un soutien aux actions de réformes législatives et institutionnelles ainsi qu'une capitalisation des expériences en matière de pratiques et réformes foncières et une promotion de la formation et de la recherche sur le foncier
- une amélioration des connaissances sur le rôle et la place de la femme dans la GRN et son accès aux instances de décision, une plus grande mobilisation des femmes sahéliennes autour d'un réseau.

Pour le prochain plan triennal 1999-2001 qui sera marqué par la mise en oeuvre de l'approche programme, il importe de procéder à l'approfondissement et à la consolidation de ces acquis au travers notamment du résultat n° 2 du programme majeur GRN/LCD qui recoupe dans une très large mesure le champ d'application du PADLOS.

II - PROGRAMME D'ACTIVITES 1999

A2 - DES APPUIS POUR L'ELABORATION DE CADRES LEGISLATIFS ET INSTITUTIONNELS FAVORABLES A UNE GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES SONT APPORTES

Ce résultat s'inscrit dans la logique du mandat du CILSS de contribuer à la création d'un environnement législatif et institutionnel favorable à une gestion participative des ressources naturelles conformément aux orientations de Séguéla et de Praia.

Pour atteindre ce résultat les activités suivantes seront réalisées :

A21. Appuyer la mise en place des observatoires sur le foncier et les institutions locales

Les observatoires sur le foncier et les institutions locales qui seront mis en place au niveau des différents pays auront une vocation de recherche, d'information et de formation.

La mise en place de tels observatoires devrait contribuer grandement à améliorer les connaissances sur la problématique foncière et favoriser la conception de politiques et législations prenant en compte les préoccupations de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

Cette action sera menée en collaboration étroite avec le programme AGROSOC / INSAH.

Les activités suivantes seront exécutées :

A211 Formulation de documents de projet (Burkina, Niger)

Il s'agira de fournir un appui - conseil (documentation, expertise) aux équipes nationales déjà constituées au niveau des pays concernés pour élaborer un document de projet consistant spécifiant notamment le contenu technique, le montage institutionnel et les mécanismes de financement de l'observatoire.

A212. Appuyer l'organisation d'ateliers nationaux de validation (Burkina, Niger)

Un appui sera également donné aux pays concernés pour organiser chacun un atelier regroupant les différentes structures impliquées dans la gestion du foncier en vue d'adopter de manière consensuelle les termes de référence du projet d'observatoire.

A213. Appui au recentrage de l'observatoire du foncier du Mali

Il s'agira essentiellement de fournir un appui technique dans le cadre des efforts en cours pour recentrer l'observatoire du Mali dans le sens notamment de la conceptualisation faite à Saint - Louis en 1997 et qui repose sur l'idée d'observatoire multifonctionnel intégrant la recherche, la formation et l'information.

A214. Formulation de programmes d'action (Tchad, Niger; Burkina)

L'appui consistera à mettre à la disposition des pays concernés l'expertise nécessaire pour élaborer des programmes d'action pertinents spécifiant notamment les actions prioritaires à mener, les modalités d'exécution, les résultats attendus et les coûts.

A215. Ateliers nationaux de concertation avec les partenaires au développement (Tchad, Niger, Burkina)

Il s'agira d'appuyer les pays concernés à organiser chacun une table ronde avec les partenaires au développement en vue de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires au financement des observatoires.

A216. Appui à la mise en oeuvre des observatoires (Tchad, Niger, Burkina)

Il s'agira d'une part d'appuyer techniquement les équipes nationales des pays concernés à concevoir des protocoles de recherche sur des thèmes prioritaires dégagés lors des ateliers nationaux de lancement et d'autre part à les appuyer à pouvoir mettre en place une base de données foncières.

A22. Appuyer l'élaboration des textes législatifs et réglementaires adaptés

La réforme des textes législatifs et réglementaires relatifs au foncier et à l'ensemble des ressources naturelles (eau, forêts, pâturages, faune, etc.) pour les adapter au contexte nouveau marqué par la démocratisation et la décentralisation apparaît plus que jamais au centre des préoccupations au Sahel, comme l'ont amplement démontré les débats sur Sahel 21.

Il s'agira donc de poursuivre et d'intensifier les efforts déjà entrepris pour favoriser l'élaboration de législations et réglementations nationales et transfrontalières pertinentes prenant en compte les besoins et les intérêts légitimes de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

Les activités suivantes seront exécutées :

A221. Appui méthodologique

Suite à l'Atelier régional sur "Décentralisation et réformes foncière" tenu à N'Djaména en juillet 1997 et qui a permis de dégager des options de politiques foncières adaptées au contexte de la décentralisation et de dégager une approche méthodologique d'élaboration de loi d'orientation

foncière, il s'agira d'appuyer de manière plus systématique les différents pays à mettre en oeuvre leurs actions de réformes foncières.

A222. Elaboration d'un recueil de textes législatifs et réglementaires en matière de gestion de ressources naturelles et de décentralisation

L'élaboration d'un recueil contenant les principaux textes législatifs et réglementaires en matière de décentralisation et de gestion des ressources naturelles et assortis de notes de présentation contribuera grandement à améliorer les connaissances et à rendre plus visible les changements en cours.

A223. Organiser un atelier régional sur promotion des services juridiques en milieu rural au Sahel

Les services juridiques au Sahel sont jusqu'à présent cantonnés en milieu urbain. A l'heure de la décentralisation et de l'état de droit, la mise en place de tels services en tant qu'outils de vulgarisation et de conseil revêt une grande importance.

L'atelier devra permettre de définir les contours de la notion de services juridiques en milieu rural sahélien et de dégager des stratégies pour le développement de tels services dans la sous -région.

A224. Etude sur Femmes et Foncier au Tchad

Sollicitée par le Tchad (dans les activités de l'observatoire nationale sur le foncier), cette activité est une suite logique du processus Sahel 21. En effet une des ambitions prioritaires des sahéliennes étant un accès sécurisé aux ressources naturelles et particulièrement à la terre, il devient opportun que le CILSS s'investisse d'avantage dans ce domaine.

Dans ce sens, le CILSS aiderait non seulement les sahéliennes à l'atteinte de leurs ambitions en GRN mais aussi d'appuyer ses pays membres à réaliser une des recommandations de la Conférence Internationale des femmes sur Femme et Développement « *Investir pour le Futur* ».

L'activité consiste à capitaliser les connaissances sur les Femmes Tchadiennes et l'accès à la terre dans toute sa dimension et à formuler des recommandations d'actions stratégiques pour un changement visuel de la situation foncière des femmes au Tchad.

Compte tenu de la complexité des problèmes liés au foncier, la collecte d'information sera participative. Elle regroupera tous les acteurs s'intéressant à la problématique foncière: agriculteurs, agricultrices, éleveurs (hommes et femmes), chefs coutumiers et religieux, chercheurs et chercheuses, instituts de recherches, ONG, ministères, organisations d'hommes et de femmes etc..

A23. Appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de décentralisation

Dans des pays à vocation agro - pastorale comme ceux du CILSS, la réussite des politiques de décentralisation dépendra avant tout du degré d'implication des populations dans la gestion de leurs ressources naturelles. Il importe donc d'appuyer les processus de décentralisation engagés au niveau des différents pays dans le sens d'une plus grande prise en compte de la dimension GRN.

Les activités suivantes seront exécutées :

A231. Promouvoir des échanges d'expériences sur la décentralisation

Les pays du CILSS sont à des stades inégaux dans la mise en oeuvre de leurs politiques de décentralisation. Il importe donc de faire en sorte que les uns puissent tirer profit des expériences des autres.

A cet égard, il est notamment prévu l'organisation d'un voyage d'études à l'intention d'élus locaux et de responsables d'organisations de base en même temps que seront poursuivies la réalisation d'études pertinentes de gestion décentralisée des ressources naturelles notamment en Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert et leur publication.

A232. Appuyer la création d'un réseau sur le foncier et la décentralisation

L'idée de réseau en matière de décentralisation et de foncier est apparue lors de la Conférence Régionale sur la problématique foncière et la décentralisation tenue à Praia en juin 1994 et a été depuis reprise en maintes occasions.

Dans le contexte actuel, un réseau sur la décentralisation et le foncier pourrait notamment avoir les fonctions essentielles suivantes :

- assurer une meilleure circulation de l'information en matière foncière et de décentralisation ;
- favoriser les échanges d'expériences et une réflexion commune en la matière;
- collecter et capitaliser les expériences ;
- offrir des opportunités de débats sur la problématique foncière et la décentralisation et promouvoir des approches novatrices en la matière.

A24. Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion participative et décentralisée des ressources naturelles

Le renforcement des capacités des acteurs en vue de leur permettre de prendre en main leurs propres affaires est une condition essentielle pour parvenir à un décentralisation véritable et à un développement durable. Il s'agit de capacités aussi bien juridiques, institutionnelles, techniques que financières.

Les activités suivantes seront exécutées :

A241. Appui institutionnel et organisationnel aux plates formes

L'activité consistera à apporter un appui technique et financier au réseau des femmes sahéliennes et à la plate forme des paysans du Sahel dans la mise en place de leurs coordinations décentralisées et dans l'organisation de leurs réunions statutaires. L'objectif visé est d'avoir des structures plus représentatives et légitimes.

A242. Renforcement des capacités en négociation et en planification stratégique.

L'activité est la suite de la formation déjà reçue par les membres des coordinations de la plate forme des paysans et du réseau des femmes sahéliennes.

Il s'agira d'apporter un appui conseil aux deux organisations dans l'élaboration et la recherche de financements des plans d'actions au niveau national et régional.

A243. Appui à la formation des formateurs en techniques de plaideoiries et en genre et développement pour le réseau des femmes sahéliennes

Ce besoin a été exprimé lors de plusieurs rencontres du réseau. En effet l'acquisition des techniques de plaideoiries et de genre et développement est fondamentale pour permettre aux plate formes d'atteindre leurs objectifs.

L'objectif visé est de mettre à la disposition des membres du réseau des outils et des techniques nécessaires pour faire avancer la cause des femmes à tous les niveaux.

L'activité se fera en collaboration avec des institutions spécialisées en matière de formation.

A.244. Capitalisation et publication des expériences du CILSS sur les femmes Sahéliennes

Le CILSS a déployé des efforts pour une prise en compte des femmes dans ses programmes. L'activité portera sur la capitalisation et la publication des informations dans le domaine de femmes et GRN.

A245. Appuyer la recherche-action sur la communication participative

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Communication participative en appui à des actions communautaires de lutte contre la désertification au Sahel » soutenu par le CRDI. La recherche a pour objectif général d'appuyer l'élaboration et l'expérimentation de stratégies de communication participative en appui à des actions communautaires de lutte contre la désertification. L'atteinte de cet objectif permettra de renforcer la participation des populations et des acteurs à la base dans le processus de prise de décision, de réalisation et d'évaluation des initiatives de lutte contre la désertification.

Pour ce faire, elle poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

- appuyer la réalisation de recherches-action visant à développer des stratégies de communication participative dans des pays particulièrement touchés par la désertification ;
- expérimenter des stratégies de communication dans le cadre de ces recherches - actions et analyser leurs facteurs de difficultés et de réussite ;
- renforcer la capacité méthodologique des partenaires de recherche dans chacun des pays en matière de recherche-action et de communication participative ;
- produire un recensement critique des stratégies de communication utilisées dans le cadre de l'application de la Convention et plus spécifiquement dans le cadre des PAN de la région d'Afrique de l'Ouest ;
- partager les acquis et les questions soulevées par ces recherches avec les organismes de la mise en application de la CCD dans les pays du Sahel.

Le Cap Vert a été choisi pour débuter l'opération, les deux autres pays devant être identifiés au cours de l'année.

Le premier exercice qui se déroulera au Cap Vert au cours de cette année s'articulera autour des points essentiels suivants :

- organisation d'une session de formation/planification
- expérimentation de stratégies de communication participative
- sélection des deux autres pays-test
- organisation d'une table-ronde pour partager les résultats avec les organismes responsables de la mise en application de la Convention de lutte Contre la Désertification.

CONCLUSION

Au regard de l'analyse des activités menées au cours des trois dernières années d'activités et surtout tenant compte des attentes des sahéliennes et des sahéliens exprimées lors de l'exercice « Sahel 21 », il convient d'insister sur les axes suivants afin les réflexions puissent être poursuivies pour arriver à des solutions durables. Il s'agit de :

- les groupes sociaux (producteurs, femmes, jeunes, etc..) se sont mobilisés et se sont investis avec beaucoup d'ardeur aux activités du CILSS. Cela dénote de l'intérêt de ces groupes à jouer pleinement leurs rôles dans les politiques de développement. Il faut noter que cette participation a été limité d'une part par le manque de compétences

et des capacités des acteurs, par la faiblesse de leurs représentativités ou encore par le manque de stratégies adéquates pour la mobilisations des ressources financières;

- la capitalisation des expériences, dans tous les domaines du CILSS, montrent que les pays sahéliens regorgent des expériences très riches qui malheureusement ne sont pas valorisées. Ils conviendra d'attirer l'attention sur ces expériences; ce qui permettra d'élaborer des textes et règlements qui pourront être appliqués aisément;
- Certains acteurs marginalisés (femmes, jeunes, pasteurs) jouent un rôle incontournable dans le développement des pays sahéliens. Malheureusement leurs participations restent limitées. De ce fait des stratégies doivent être développer pour valoriser leurs participation;
- la valorisation des ressources humaines est un axe fondamental pour le développement local au Sahel. Il convient de développer une stratégie de valorisation de ces ressources en intégrant les dimensions politique, économique, financière, sociale et environnementale.

ANNEXE 1

PLAN D'OPERATION 1999

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1999

*OBJECTIF OPERATIONNEL : DES STRATEGIES ET DES POLITIQUES COHERENTES ET APPLICABLES POUR UNE GESTION DURABLE DES
RESSOURCES NATURELLES AU SAHEL SONT ELABOREES ET MISE EN OEUVRE.*

**Résultat 2 : DES APPUIS POUR L'ELABORATION DE CADRES LEGISLATIFS INSTITUTIONNELS FAVORABLES A UNE GESTION
PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES SONT APPORTES**

N°	ACTIVITES	PERIODE D'EXECUTION											COUTS	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
A2.1	Appuyer la mise en place des observatoires sur le foncier et les institutions locales													3.000.000
A2.11	Formulation de documents de projets													
A2.12	Ateliers nationaux de validation (Burkina et Niger)													7.000.000
A2.13	Appui recentrage observatoire du Mali													
A2.14	Formulation programmes d'action (Tchad, Niger, Burkina)													5.000.000
A2.15	Ateliers nationaux de concertation avec les partenaires (Tchad, Niger, Burkina)													9.000.000
A2.16	Appui à la mise en oeuvre des observatoires (Tchad,Niger,Burkina)													4.500.000
A2.2	Appuyer l'élaboration des textes législatifs et réglementaires adaptés													6,000,000
A2.21	Appui méthodologique													6,750,000
A2.22	Elaboration d'un recueil de textes sur le foncier et la décentralisation													6,750,000
A2.23	Organisation atelier régional sur promotion des services para-juridiques au Sahel													12,000,000
A2.24	Etude sur femme et foncier au Tchad													3,000,000
TOTAL 1														63,000,000

PLAN D'OPERATION 01 Janvier au 31 Décembre 1999

N°	ACTIVITÉS	PÉRIODE D'EXÉCUTION												COUTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
A23	Appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de décentralisation													
A231	Promouvoir les échanges d'expériences sur la décentralisation													5,000,000
A232	Appuyer la création d'un réseau régional sur le foncier et la décentralisation													6,000,000
	* Production de documents de base													19,000,000
	* Organisation d'un forum constitutif du réseau													6,000,000
	* Appui suivi du réseau													
A24	Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion participative et décentralisée des ressources naturelles													
A241	Appui institutionnel et organisationnel aux plates formes													
	* Appui à la mise en place des coordinations décentralisées													
	* Appui à l'organisation des réunions statutaires													
A242	Renforcer les capacités locales en négociation et planification stratégique													27,000,000
A243	Atelier de formation en genre et développement/ Plaidoirie													15,000,000
A244	Capitalisation et publication des expériences													10,000,000
A245	Appuyer la recherche/action sur la communication participative													15,900,000
														65,000,000
TOTAL 2														178,900,000
TOTAL GENERAL														241,900,000

ANNEXE 2

EXECUTION BUGETAIRE

Période 01/01/1998 au 30/09/98

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

DATE : 11/10/1996 Heure : 08:58:17

PROJET : 10202 PADIOS

BAILLEUR : 09 ALLEMAGNE/GTZ

RAPPORT GENERAL

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
10	SALAIRES ET ACCESSOIRES	9 000 000	11 391 000	-2 391 000	11 266 384	124 616	11 266 384	0
11	CHARGES SOCIALES	539 600	288 600	251 000	288 600	0	288 600	0
12	FRAIS MEDICAUX	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0	0
14	PERSONNEL TEMPORAIRE	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
19	AUTRES FRAIS DE	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0	0
20	FOURNITURES	4 000 000	901 937	3 098 063	901 937	0	901 937	0
22	COMMUNICATION	3 900 000	781 716	3 118 284	1 996 572	-1 214 856	1 996 572	0
23	LOCATION BATIMENT	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
24	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 000 000	762 800	237 200	762 800	0	762 800	0
25	FRAIS ET AGIOS BANCAIRES	600 000	81 936	518 064	81 936	0	81 936	0
27	INDEMNITES	0	2 860 000	-2 860 000	2 860 000	0	2 860 000	0
28	AUTRES FRAIS ET SERVICES	237 768	0	237 768	0	0	0	0
29	DEPENSES DIVERSES	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
40	FRAIS DE TRANSPORT	12 000 000	14 435 600	-2 435 600	13 775 680	659 920	14 395 780	- 620 100
41	FRAIS DE SEJOUR	10 000 000	11 971 207	-1 971 207	10 443 492	1 527 715	10 443 492	0
42	HONORAIRES	6 000 000	5 502 500	497 500	4 658 750	843 750	4 658 750	0
43	PERSONNEL D'APPUI	1 300 000	0	1 300 000	0	0	0	0
44	LOCATION/SALLE/MATERIEL	2 700 000	3 415 000	- 715 000	3 415 000	0	3 415 000	0
45	IMPRESSION/PUBLICATION	3 600 000	1 100 000	2 500 000	1 100 000	0	1 100 000	0

PERIODE DU : 01/01/1998

AU : 30/09/1998

DATE : 11/10/1996 Heure : 08:58:18

PROJET : 10202

PADLOS

BAILLEUR : 09

ALLEMAGNE/GTZ

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
46	PRESSE/PUBLICITE	2 000 000	155 000	1 845 000	77 500	77 500	77 500	0
48	FOURNITURES	2 400 000	300 000	2 100 000	300 000	0	300 000	0
49	AUTRES DEPENSES	2 722 632	12 465 069	-9 742 437	5 365 039	7 100 030	5 365 039	0
	TOTAUX BAILLEUR	69 000 000	66 412 365	2 587 635	57 293 690	9 118 675	57 913 790	- 620 100
	TOTAUX PROJET	69 000 000	66 412 365	2 587 635	57 293 690	9 118 675	57 913 790	- 620 100
	TOTAUX GENERAUX	69 000 000	66 412 365	2 587 635	57 293 690	9 118 675	57 913 790	- 620 100

RAPPORT GENERAL								
-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

DATE : 11/10/1996 Heure : 10:37:16

PROJET : 10202 PADLOS

BAILLEUR : 06 CANADA/ACDI

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
10	SALAIRES ET ACCESSOIRES	9 840 000	7 594 000	2 246 000	7 594 000	0	3 797 000	3 797 000
11	CHARGES SOCIALES	240 000	205 200	34 800	205 200	0	96 200	109 000
12	FRAIS MEDICAUX	480 000	0	480 000	0	0	0	0
14	PERSONNEL TEMPORAIRE	240 000	200 000	40 000	200 000	0	200 000	0
16	FRAIS DE VOYAGE	960 000	308 100	651 900	0	308 100	0	0
19	AUTRES FRAIS DE	240 000	0	240 000	0	0	0	0
20	FOURNITURES	350 000	1 345 464	- 995 464	1 345 464	0	1 345 464	0
21	ABONNEMENT	30 000	0	30 000	0	0	0	0
22	COMMUNICATION	370 000	2 541 608	-2 171 608	2 541 608	0	1 919 352	622 256
23	LOCATION BATIMENT	30 000	2 000 000	-1 970 000	2 000 000	0	2 000 000	0
24	ENTRETIEN ET REPARATIONS	70 000	558 560	- 488 560	558 560	0	558 560	0
25	FRAIS ET AGIOS BANCAIRES	10 000	0	10 000	0	0	0	0
28	AUTRES FRAIS ET SERVICES	120 000	110 000	10 000	101 213	8 787	101 213	0
29	DEPENSES DIVERSES	20 000	0	20 000	0	0	0	0
33	MATERIEL ET MOBILIER	2 040 000	0	2 040 000	0	0	0	0
34	LOGICIEL INFORMATIQUE	1 960 000	0	1 960 000	0	0	0	0
40	FRAIS DE TRANSPORT	6 440 000	0	6 440 000	0	0	0	0
41	FRAIS DE SEJOUR	5 750 000	100 000	5 650 000	100 000	0	100 000	0
42	HONORAIRES	2 530 000	0	2 530 000	0	0	0	0

PERIODE DU : 01/01/1998

AU : 30/09/1998

DATE : 11/10/1996

Heure : 10:37:17

RAPPORT GENERAL

BAILLEUR : 06 CANADA/ACDI
PROJET : 10202 PADLOS

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAYEMENT	MANDAT N. PAYE
43	PERSONNEL D'APPUI	1 380 000	0	1 380 000	0	0	0	0
44	LOCATION/SALLE/MATERIEL	920 000	70 000	850 000	70 000	0	70 000	0
45	IMPRESSION/ PUBLICATION	2 070 000	0	2 070 000	0	0	0	0
46	PRESSE/PUBLICITE	1 150 000	0	1 150 000	0	0	0	0
48	FOURNITURES	2 070 000	0	2 070 000	0	0	0	0
49	AUTRES DEPENSES	690 000	5 973 794	-5 283 794	2 473 794	3 500 000	2 473 794	0
TOTALX BAILLEUR		40 000 000	21 006 726	18 993 274	17 189 839	3 816 887	12 661 583	4 528 256
TOTALX PROJET		40 000 000	21 006 726	18 993 274	17 189 839	3 816 887	12 661 583	4 528 256
TOTALX GENERAUX		40 000 000	21 006 726	18 993 274	17 189 839	3 816 887	12 661 583	4 528 256

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

DATE : 10/10/1998 Heure : 10:21:47

RAPPORT GENERAL

PROJET : 10202 PADLOS

BAILLEUR : 05 FRANCE/MIFRAC

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAYEMENT	MANDAT N. PAYE
10	SALAires ET ACCESSOIRES	8 036 000	0	8 036 000	0	0	0	0
11	CHARGES SOCIALES	196 000	0	196 000	0	0	0	0
12	FRAIS MEDICAUX	392 000	0	392 000	0	0	0	0
14	PERSONNEL TEMPORAIRE	196 000	0	196 000	0	0	0	0
16	FRAIS DE VOYAGE	784 000	0	784 000	0	0	0	0
19	AUTRES FRAIS DE	196 000	0	196 000	0	0	0	0
20	FOURNITURES	4 200 000	38 260	4 161 740	38 260	0	38 260	0
21	ABONNEMENT	360 000	0	360 000	0	0	0	0
22	COMMUNICATION	4 440 000	43 090	4 396 910	43 090	0	43 090	0
23	LOCATION BATIMENT	360 000	0	360 000	0	0	0	0
24	ENTRETIEN ET REPARATIONS	840 000	5 000	835 000	5 000	0	5 000	0
25	FRAIS ET AGIOS BANCAIRES	120 000	0	120 000	0	0	0	0
27	PRIMES	0	375 000	- 375 000	375 000	0	375 000	0
28	AUTRES FRAIS ET SERVICES	1 440 000	0	1 440 000	0	0	0	0
29	DEPENSES DIVERSES	240 000	0	240 000	0	0	0	0
40	FRAIS DE TRANSPORT	5 784 800	0	5 784 800	0	0	0	0
41	FRAIS DE SEJOUR	5 165 000	0	5 165 000	0	0	0	0
42	HONORAIRES	2 272 600	1 801 800	470 800	2 926 800	-1 125 000	2 926 800	0
43	PERSONNEL D'APPUI	1 239 600	0	1 239 600	0	0	0	0

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

DATE : 10/10/1998 Heure : 10:21:48

PROJET : 10202 PADLOS

BAILLEUR : 05 FRANCE/MIFRAC

RAPPORT GENERAL								
-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
44	LOCATION/SALLE/MATERIEL	826 400	0	826 400	0	0	0	0
45	IMPRESSION/PUBLICATION	1 859 400	237 000	1 622 400	237 000	0	237 000	0
46	PRESSE/PUBLICITE	1 033 000	0	1 033 000	0	0	0	0
48	FOURNITURES	1 859 400	0	1 859 400	0	0	0	0
49	AUTRES DEPENSES	619 800	12 000	607 800	12 000	0	12 000	0
TOTAL BAILLEUR		42 460 000	2 512 150	39 947 850	3 637 150	-1 125 000	3 637 150	0
TOTAL PROJET		42 460 000	2 512 150	39 947 850	3 637 150	-1 125 000	3 637 150	0
TOTAL GENERAUX		42 460 000	2 512 150	39 947 850	3 637 150	-1 125 000	3 637 150	0

TEL 30 67 58/59

RAPPORT GENERAL

PERIODE DU : 01/01/1998

AU : 30/09/1998

DATE : 10/10/1996

Heure : 12:17:45

Page: 1

PROJET : 10202

PADLOS

BAILLEUR : 04

PAYS BAS

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG . NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
10	SALAIRE ET ACCESSOIRES	4 920 000	0	4 920 000	0	0	0	0
11	CHARGES SOCIALES	120 000	0	120 000	0	0	0	0
12	FRAIS MEDICAUX	240 000	54 345	185 655	54 345	0	54 345	0
14	PERSONNEL TEMPORAIRE	120 000	75 000	45 000	75 000	0	0	75 000
16	FRAIS DE VOYAGE	480 000	0	480 000	0	0	0	0
17	FORMATION ET RECYCLAGE	0	300 000	- 300 000	300 000	0	300 000	0
19	AUTRES FRAIS DE	120 000	0	120 000	0	0	0	0
20	FOURNITURES	875 000	0	875 000	0	0	0	0
21	ABONNEMENT	75 000	0	75 000	0	0	0	0
22	COMMUNICATION	925 000	3 138 372	-2 213 372	3 138 372	0	3 138 372	0
23	LOCATION BATIMENT	75 000	0	75 000	0	0	0	0
24	ENTRETIEN ET REPARATIONS	175 000	356 050	- 181 050	356 050	0	356 050	0
25	FRAIS ET AGIOS BANCAIRES	25 000	179 688	- 154 688	179 688	0	179 688	0
27	INDEMNITES	0	2 104 254	-2 104 254	2 104 254	0	2 104 254	0
28	AUTRES FRAIS ET SERVICES	300 000	0	300 000	0	0	0	0
29	DEPENSES DIVERSES	50 000	0	50 000	0	0	0	0
40	FRAIS DE TRANSPORT	6 020 000	0	6 020 000	0	0	0	0
41	FRAIS DE SEJOUR	5 375 000	630 000	4 745 000	630 000	0	630 000	0
42	HONORAIRES	2 365 000	300 000	2 065 000	300 000	0	300 000	0

TEL 30 67 58/59

Page: 2

RAPPORT GENERAL

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

DATE : 10/10/1996 Heure : 12:17:46

PROJET : 10202 PADLOS

BAILLEUR : 04 PAYS BAS

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
43	PERSONNEL D'APPUI	1 290 000	528 000	762 000	528 000	0	528 000	0
44	LOCATION/SALLE/MATERIEL	860 000	0	860 000	0	0	0	0
45	IMPRESSION/PUBLICATION	1 935 000	0	1 935 000	0	0	0	0
46	PRESSE/PUBLICITE	1 075 000	0	1 075 000	0	0	0	0
48	FOURNITURES	1 935 000	0	1 935 000	0	0	0	0
49	AUTRES DEPENSES	645 000	0	645 000	0	0	0	0
TOTALS BAILLEUR		30 000 000	7 665 709	22 334 291	7 665 709	0	7 590 709	75 000
TOTALS PROJET		30 000 000	7 665 709	22 334 291	7 665 709	0	7 590 709	75 000
TOTALS GENERAUX		30 000 000	7 665 709	22 334 291	7 665 709	0	7 590 709	75 000

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

RAPPORT GENERAL

DATE : 08/10/1998 Heure : 18:29:34

Page: 1

PROJET : 10202 PADLOS
 BAILLEUR : 03 US-AID

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N.PAYE
10	SALAIRE ET ACCESSOIRES	16 400 000	15 188 000	1 212 000	15 188 000	0	15 188 000	0
11	CHARGES SOCIALES	400 000	384 800	15 200	384 300	0	384 800	0
12	FRAIS MEDICAUX	800 000	103 311	696 689	103 311	0	103 311	0
14	PERSONNEL TEMPORAIRE	400 000	195 000	205 000	195 000	0	195 000	0
16	FRAIS DE VOYAGE	1 600 000	0	1 600 000	0	0	0	0
19	AUTRES FRAIS DE	400 000	0	400 000	0	0	0	0
20	FOURNITURES	3 500 000	307 560	3 192 440	307 560	0	307 560	0
21	ABONNEMENT	300 000	0	300 000	0	0	0	0
22	COMMUNICATION	3 700 000	1 132 116	2 567 884	1 132 116	0	1 132 116	0
23	LOCATION BATIMENT	300 000	0	300 000	0	0	0	0
24	ENTRETIEN ET REPARATIONS	700 000	299 325	400 675	299 325	0	250 700	48 625
25	FRAIS ET AGIOS BANCAIRES	100 000	0	100 000	0	0	0	0
27	INDEMNITES	0	59 265	-59 265	59 265	0	59 265	0
28	AUTRES FRAIS ET SERVICES	1 200 000	521 159	678 841	521 159	0	521 159	0
29	DEPENSES DIVERSES	200 000	0	200 000	0	0	0	0
40	FRAIS DE TRANSPORT	11 200 000	4 823 350	6 376 650	4 823 350	0	4 823 350	0
41	FRAIS DE SEJOUR	10 000 000	6 827 604	3 172 396	6 599 073	228 531	6 599 073	0
42	HONORAIRES	4 400 000	4 784 000	- 384 000	2 159 000	2 625 000	2 159 000	0
43	PERSONNEL D'APPUI	2 400 000	65 000	2 335 000	65 000	0	65 000	0

GILSS / SECRETARIAT EXECUTIF /CENTRE DE GESTION
03 BP 7049 OUAGADOUGOU BURKINA FASO
TEL 30 67 58/59

Page: 2

RAPPORT GENERAL

PERIODE DU : 01/01/1998 AU : 30/09/1998

DATE : 08/10/1998 Heure : 18:29:36

PROJET : 10202 PADLOS

US-AID

BAILLEUR : 03

CODE	INTITULE	DOTATION	ENGAGEMENT	DISPONIBLE	MANDATEMENT	ENG. NON MAND.	PAIEMENT	MANDAT N. PAYE
44	LOCATION/SALLE/MATERIEL	1 600 000	0	1 600 000	0	0	0	0
45	IMPRESSION/PUBLICATION	3 600 000	450 000	3 150 000	350 000	100 000	350 000	0
46	PRESSE/PUBLICITE	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0	0
47	PAUSE CAFE	0	200 000	- 200 000	0	200 000	0	0
48	FOURNITURES	3 600 000	300 000	3 300 000	249 500	50 500	249 500	0
49	AUTRES DEPENSES	1 200 000	27 034 824	-25 834 824	18 565 373	8 469 451	18 565 373	0
TOTAUX BAILLEUR		70 000 000	62 675 314	7 324 686	51 001 832	11 673 482	50 953 207	48 625